

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté Égalité Fraternité

IDENTIFICATION

M BERRY JEAN-CHRISTOPHE Pour le compte de :

SAS CARROSSERIE AUTOPASSION
A COMPLETER
A COMPLETER
D 1000 BOURG-EN-BRESSE

<u>N° d'adhérent</u> : 20230130058282 <u>N° SIREN</u> : 919 088 781

Régime d'imposition : Miniréel Période déclarée : Septembre 2023 Date limite de dépôt : 24/10/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3310–CA3 (applicable à compter du 01/01/2023)



(Applicable à compter du 01/01/2023)

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées Régime du réel normal – mini réel

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXEES (HT)				
A1	Ventes, prestations de services	118 645		
B2	Acquisitions intracommunautaires	50		

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA BI	RUTI	
--------	------	--

Opérations réalisées en France Métropolitaine		Base hors taxe	Taxe due			
08	Taux normal 20 %	118 695	23 739			
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		23 739			
17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	10				
TVA DÉDUCTIBLE						
19	Biens constituant des immobilisations		426			
20	Autres biens et services		18 410			
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)		18 836			

TAXE À PAYER

TD TVA due (ligne 16 - ligne 23)	4 903
----------------------------------	-------

DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU DE TIC

Y5	Remboursement de reliquat de TIC demandé (report de la ligne Y4)	0
28	TVA nette due (ligne TD – ligne X5)	4 903
32	Total à payer (lignes 28 + 29 + Z5 - AB) N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant	4 903